

# Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Bulletin N°22 – novembre 2017



## **Histoire**

Les vétérans marcherus  
de la Révolution et de l'Empire (2<sup>e</sup> partie)

## **Intermède patoisant**

La lanbi (L'alambic)  
Lexique

## **Le saviez-vous ?**

Histoire du village à la loupe

## **Généalogie**

Étude des mariages dans la commune  
de Les Marches au début du XX<sup>e</sup> siècle

## **Témoignages de Marcherus**

On l'appelait « L'Allemand »  
Les Marches et la flamme olympique en 1968

## **Actualités**



### Informations/adhésions

L'association « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » a été fondée en juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif, à savoir : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

Pour information :

Merlet-Dassé Noëlle

Présidente de l'association

06 63 40 49 54

N° d'association : 0732015849

Adhésion 10 euros

(5 euros pour mineurs et étudiants)

### Rédaction

Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007. Sortant deux fois par an, le bulletin « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » présente aux lecteurs le travail des différents groupes au sein de l'association, ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches.

Toute personne qui souhaite publier un article dans le bulletin doit soumettre son texte et les illustrations l'accompagnant à la lecture du Comité de lecture.

Les articles parus et opinions exprimées dans ceux-ci n'engagent que leurs auteurs.

### Directrice de publication

Noëlle MERLET-DASSÉ

### Comité de lecture

Laurent BAL, Jean-Robert DASSÉ, Jeanine DUPOUX-PEYSSON, Marie Madeleine JOSSEROND, Nadezhda SLAVOVA, Danielle THIABAUD, Gérard VEILLET.

**Conception** : par nos soins

Dépôt légal BNF : novembre 2015

BNF : N° ISSN : 2491-3278

©Tous droits réservés

**Diffusion** : auprès des commerçants locaux, à l'occasion des manifestations que l'association organise ou auxquelles elle est invitée, auprès des associations touchant au patrimoine et à l'histoire, à la Médiathèque de Chambéry, aux Archives départementales de la Savoie, BNF, AMALIVRE.

Photo page de couverture : mariage de BARBIER Fernand et LAYDEVANT René, mariés le 7 novembre 1936 aux Marches

### Edito

Chers lecteurs,

Ces quelques témoignages que nous vous proposons, le plus souvent, accompagnés de photos en noir et blanc vous interpellent sans aucun doute.

Imaginons-nous le 23 septembre 1792, accueillir l'entrée des troupes de Montesquiou, ou durant la Seconde Guerre Mondiale, faire partie d'un petit groupe de résistants, ou plus tard fuir devant les *indirects* au moment de la distillation du marc, applaudir le passage de la flamme olympique en février 1968, ou bien encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, prendre la pose sur une estrade, dressée au travers de la route menant à Myans, devant l'école publique, et entendre dans le silence solennel, le déclic de l'appareil photographique qui immortalisera le mariage ; un temps suspendu d'une réalité quotidienne.

« Ce que la photographie reproduit à l'infini n'a lieu qu'une fois. » Roland Barthes. Comme pour la photographie ces moments d'histoire se sont déroulés dans un espace temps précis, unique.

Peut-être dans quelques décennies, notre association éditera-t-elle toujours des bulletins qui illustreront la vie quotidienne de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle...

Les événements présents basculent inexorablement dans le passé et nous donneront plus tard à témoigner d'un monde oublié. Dès lors, comment ne pas s'interroger sur le présent que nous façonnons et les traces que nous laissons pour le futur ? Pour que le passé ait un bel avenir, chacun doit prendre conscience qu'il construit aujourd'hui le patrimoine de demain.

Je remercie les contributeurs et vous souhaite à tous une bonne lecture.

Noëlle MERLET-DASSÉ  
Présidente de l'association

### Sommaire

- 2- Edito
- 3- Les vétérans marcherous de la Révolution et de l'Empire : 2<sup>e</sup> partie
- 7- Histoire du village à la loupe
- 8- *La lanbi* – L'alambic
- 12- Le saviez-vous ?
- 13- Les Marches et la flamme olympique
- 15- Étude des mariages dans la commune de Les Marches au début du XX<sup>e</sup> siècle
- 19- On l'appelait « L'Allemand »
- 25- Lexique patois
- 30- Actualités de l'association
- 32- Appel à souscription publique

# HISTOIRE

## Les vétérans marcherus de la Révolution et de l'Empire

### 2<sup>e</sup> partie : la Révolution aux Marches

L'année 2015 commémorait le bicentenaire de la fin du Premier Empire. L'année 1815 connut en effet les dernières escarmouches d'une longue série d'éclats et d'effrois guerriers, qui furent le *terminus ad quem* d'une époque que les historiens appellent « *la période de la Révolution et de l'Empire* ».

Le village des Marches, frontière entre la Savoie et la France, était très souvent transformé en champ de bataille. C'est par une bataille, celle du 21/22 septembre 1792, que cette période révolutionnaire s'ouvre en Savoie et aux Marches. C'est aussi en 1814, par la dernière bataille que l'on connut aux Marches, que cette période s'achève.

#### La Révolution en marche

Pour les Savoyards et les Marcherus, ce temps commence donc le 21 septembre 1792. Les 15 000 hommes de troupe du général français Montesquiou sont regroupés à Chapareillan. En face, les troupes du Piémont et de Savoie sont solidement installées le long d'une ligne défensive de cantonnements partant du château d'Apremont, passant par les Abymes de Myans (où l'on construisait une redoute), le château des Marches, Francin, la tour de Bellegarde, Montmélian, La Chavanne, Sainte-Hélène-du-Lac, La Rochette et les hauteurs de La Chapelle-Blanche.

Au château des Marches, quartier général du comte de Lazary, étaient placées six pièces de canon – deux sur la terrasse, deux sur le plan inférieur et les deux autres « enfilant » la route qui se rend à Chapareillan, le tout sous la charge de Charles-François de Buttet et Chiabrera, officiers d'artillerie.

Le Général Lazary, pourtant aux premières loges, fit notoirement preuve d'incurie lorsque les Français traversèrent la frontière franco-savoyarde du royaume de Piémont-Sardaigne.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Léonce Krebs et Henri Morris, décrivent cette attaque dans leur livre *La Campagne dans les Alpes pendant la Révolution*. Il en est de même pour Trédicini de Saint-Séverin dans *Un régiment provincial de Savoie en 1792*. Profitant de l'obscurité et d'un orage, l'assaut fut donné dans la nuit du 21 au 22 septembre. Un mouvement prit le château des Marches, un autre prit les redoutes en construction dans les Abymes.

« Pendant que la ligne des Marches était forcée, la garnison de Chambéry, prévenue, fut mise précipitamment sur pied et le marquis de Sostegno lui fit prendre le chemin des Bauges sans lui donner le temps de sauver ni les équipages ni un sac de blé ».

La fuite de l'armée royale, sans livrer bataille fut bien peu glorieuse. Dans ses rangs, suivant les ordres de repli, on trouve un soldat Marcheru, Jacques Droguet, fils de Philibert. Membre du régiment provincial de Maurienne, il suit ses chefs jusqu'à Suse, où il se trouve cantonné en 1793 (il est grenadier). Etrange destin pour ce Marcheru, né en 1764, marié en 1789, mort aux Marches en 1835. Il fut père de 6 enfants, dont Joseph Droguet, qui mourra plus tard au service de Napoléon.

Laissons le Général Montesquiou narrer lui-même sa victoire au Ministre de la Guerre :

*« Au camp des Marches, le 23 septembre 1792, l'an 4 de la liberté, et le 1 de l'égalité. C'est de Savoie, Monsieur, que j'ai l'honneur de vous écrire. Je vais vous rendre compte des premières opérations que je vous avais annoncées. Elles ont eu un succès plus rapide que je n'avais osé l'espérer. Je vous ai instruit que les Piémontais faisaient construire, à une portée de fusil de nos limites, vis-à-vis de la gauche du seul débouché qui arrive en Savoie, trois redoutes dans un lieu connu sous le nom des Abimes de Mians. Ces redoutes, presque entièrement terminées, étaient au moment de recevoir le canon, qui devait avec celui du **château des Marches**, établir un feu croisé sur le débouché de Chapareillan. Il n'y avait pas un moment à perdre pour détruire ce moyen de défense, avant qu'il fût porté à un point de perfection qui aurait nécessité une attaque sanglante. En conséquence, j'ai donné l'ordre à M. Laroque, maréchal de camp, de marcher dans la nuit du 21 au 22 à la tête de 12 compagnies de grenadiers, de 12 piquets, de 400 chasseurs à pied, et de 200 dragons. Le rendez-vous de ces troupes a été à minuit à Chapareillan. Elles y ont prêté le serment de respecter les citoyens désarmés et les propriétés du pays où nous allions entrer et d'être généreux envers les ennemis qui leur rendraient les armes. Le détachement s'est mis en marche sur deux colonnes, de manière à envelopper les monticules sur lesquels étaient situées les redoutes que je voulais détruire et elles devaient se trouver postées à la pointe du jour, de manière à couper la route aux Piémontais [...] Ces dispositions ont été contrariées par le temps affreux qu'il a fait toute la nuit et la plus grande partie de la journée. L'objet principal a cependant été rempli. Les trois redoutes étaient occupées par nos troupes avant sept heures du matin [...] Il n'a été tiré que quelques coups de fusil. Personne de notre côté n'a été blessé, mais nous n'avons pu faire que trois prisonniers, dont un lieutenant de la légion sarde. ».*

*« J'ai placé entre **les Marches** et Montmélian, pour servir à renforcer ma droite ou ma gauche, suivant le besoin, les neuf bataillons de grenadiers du Gard, de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche, qui m'arrivent successivement. ».*

*« La marche de mon armée est un triomphe; le peuple des campagnes et celui des villes accourent devant nous, la cocarde tricolore est arborée partout ; les applaudissements, les cris de joie accompagnent tous nos pas. Une députation de Chambéry m'est venue trouver avant-hier au **château des Marches**; hier matin j'en suis parti avec cent chevaux, huit compagnies de grenadiers et quatre pièces de canon, pour me rendre dans cette ville; la municipalité m'attendait à la porte, en habits de cérémonie, pour m'en remettre les clefs ».*

Dès le 29 septembre 1792, cinq jours après l'entrée du Général de Montesquiou à Chambéry, le Ministre de la Guerre lui écrivait de Paris d'« inviter les Savoisiens à manifester le plus tôt possible leur opinion sur le genre de gouvernement qu'ils voulaient adopter », gouvernement qui devait être, ajoutait le Ministre, « tel qu'il ne pût pas nuire à la bonne intelligence qui doit régner actuellement entre les Savoisiens et les Français ».

Dès le 6 octobre, sur l'initiative des représentants français, chaque commune de la Savoie occupée a élu le 14 octobre un député afin de constituer, le 21 octobre, à Chambéry l'Assemblée Nationale des Allobroges.

Ils siégèrent ensuite pendant six journées, rendant des décrets qui introduisaient en Savoie les dispositions essentielles de la nouvelle législation française. Lors des séances des 26 et 27 octobre, l'Assemblée des Allobroges supprima les droits souverains de la Maison de Savoie, la noblesse, les redevances féodales, la dîme et confisqua les biens du clergé.

La réunion à la France fut rapidement votée. Dès le 22 octobre, quatre commissaires furent chargés de se rendre à Paris auprès de la Convention, pour « *énoncer le vœu général de la nation des Allobroges, libre et indépendante, d'être unie et incorporée à la nation française pour en faire partie intégrante* ». En attendant la réponse de la Convention et l'institution d'autorités nouvelles, l'Assemblée pensa qu'elle ne pouvait pas laisser la chose publique sans l'établissement d'un corps administratif supérieur. Elle créa donc une Commission provisoire d'administration générale, dont les 21 membres furent élus par elle le 29 octobre. Le même jour, l'Assemblée nationale se sépara.

La délégation de Savoie se présenta devant la Convention de Paris le 21 novembre suivant, et le 27 novembre 1792, la Convention entendit le rapport de l'abbé Grégoire et adopta le décret de réunion.

### Les Marches, village patriotique

Le nom du député de la commune des Marches et l'opinion des habitants ne sont malheureusement pas conservés aux archives, mais Joseph Dessaix, en 1857, dans *Histoire de la réunion de la Savoie à la France en 1792 : documents inédits recueillis et publiés*, apporte de nombreux détails sur la vie politique à Chambéry et aussi aux Marches :

« *Séance de l'après-midi du jeudi 8 novembre 1792 : un membre fait lecture d'une lettre adressée au citoyen président par Claude-Louis Gotteland, curé des Marches, par laquelle il expose qu'il a été requis par plusieurs soldats et officiers de célébrer une messe au pied de l'arbre de la Liberté ; qu'il n'a pu la célébrer le jour que cette réquisition lui a été faite ; qu'il a promis de la célébrer le 11 du courant ; que, s'étant adressé à ce sujet à l'évêque de Chambéry, celui-ci l'a renvoyé à la commission, à laquelle Gotteland demande des ordres et éclaircissements relativement à cette messe. Arrêté à l'unanimité de passer à l'ordre du jour, par le motif que rien n'obstrue à ce que le curé Gotteland satisfasse à ce qu'il a promis.* »

« *Séance du vendredi 9 novembre 1792 : sur la dénonciation d'un membre du comité de surveillance de la société des Amis de la liberté et de l'égalité, qu'il existe dans la maison du ci-devant **marquis des Marches**, située en cette ville, derrière la chambre du vieux marquis, un arsenal où il y a quantité de fusils, pistolets, damas, épées et cannes à vent, la commission arrête que la municipalité ait à se transporter avec le citoyen Bécherat dans cette maison et dans celles de tous les autres ci-devant nobles suspects, pour y faire la recherche de toutes les armes qui s'y trouvent, et les faire transporter avec l'inventaire à la maison commune !* »

Pendant ce temps, les combats continuent entre troupes françaises et piémontaises. Le conflit se termine au profit de la France, le 15 mai 1796 par le Traité de Paris. La Maison de Savoie se retire de la Coalition et surtout cède à la France le duché de Savoie, Tende, le comté de Nice ainsi que Beuil.

La Savoie était ainsi devenue par le choix du peuple et de son ex-souverain, pleinement française, un département français à l'égal des autres. La République, idéal philosophique, devint alors réalité pour beaucoup. Les Marches devint chef-lieu de canton.

Un Commissaire fut nommé par le Directoire exécutif auprès de chaque administration municipale de canton pour surveiller et requérir l'exécution des lois. Ces administrations cantonales cessèrent leurs fonctions le 20 avril 1800 sous le Consulat. Le Commissaire nommé le 26 novembre 1795 pour les Marches était Louis Desgorges. A cette époque, le Maire était Urbain Rey, le Secrétaire communal et Percepteur, Claude Chevallier (il devint lui-même maire en 1811), le Juge de Paix, Bonaventure Chevallier et l'Officier municipal se nommait Casset.

C'est de cette époque révolutionnaire que date le four à pain du bourg des Marches. Grâce aux révolutionnaires, il était possible, en toute liberté, de diriger sa vie économique loin de toute entrave féodale. Les Marcherus saisirent cette liberté nouvelle à travers une initiative collective et une coopération exemplaire. Le 18 février 1793, plusieurs familles se mirent d'accord pour la réalisation et sur le règlement d'utilisation d'un four à pain. Citons les toutes, il s'agit des familles Bal, Bouvier, Carret, Casset, Chevallier, Collet, Collomb, Delorme, Droguet, Lacroix, Maurin, Perceval, Ravier, Ruchon, Simon et Viboud.

Sur un terrain, propriété de Françoise Perceval, situé au cœur du bourg, ils firent construire, tout en participant financièrement et physiquement aux travaux, sous la direction de Dunoyer, tailleur montméliandais, ce four à pain de 4 m sur 5,5 m. Le maître d'œuvre s'engagea à donner les clefs du four dès le mois de mars suivant, présageant une inauguration festive.

### **Premières déceptions**

Mais la « Patrie », à laquelle les Savoyards s'étaient rattachés, était alors en danger. La République française était en guerre, ses ennemis l'attaquaient de toutes parts. Le 24 février de la même année fut décrétée la « levée en masse » prévoyant l'enrôlement dans tout le pays de 300 000 hommes. A cette première contribution à l'effort de guerre et aux autres qui suivirent, les Marcherus participèrent doublement. En envoyant des soldats tout d'abord, puis en partageant leur blé. En effet, comment nourrir les troupes nombreuses mobilisées par la Convention sans pour autant affamer la population dont la principale revendication avait été « du travail et du pain » ? En automne, des perquisitions eurent lieu chez les « laboureurs » accusés de garder des sacs de grain. Mais la mesure la plus utile fut sans doute le « rationnement municipal » qui, dans le contexte de guerre, organisa l'utilisation du blé de la manière la plus stricte qui soit : l'interdiction de faire de la pâtisserie, l'instauration de la carte familiale de pain, le contrôle des stocks particuliers.

Les archives sont absentes pour le cas précis du four des Marches. Ailleurs, des fours semblables furent transformés en « boulangerie municipale », lieu unique de cuisson du pain et véritable centre alimentaire du village afin de contrôler les rations de chaque famille.

C'est aussi à cette époque que les communaux, arrachés des mains des nobles au XVI<sup>e</sup> siècle et gérés depuis lors par la communauté des Marches, furent divisés en lots et vendus aux familles locales qui les mirent en valeur. Cette division explique le parcellaire rectiligne. Ces opérations ont eu lieu le 25 germinal an V (14 avril 1797), le 25 messidor an VI (13 juillet 1798) et 1<sup>er</sup> thermidor an XIII (20 juillet 1805).

Les Marches traversa la période de déchristianisation, avec l'intervention d'un « terrorisme d'Etat » qui fit raser les clochers, récupérer les cordes, fondre les cloches et vandaliser les lieux de culte. Les curés

furent obligés de reconnaître leur « imposture », si bien qu'en février-mars 1794 le culte catholique connut une véritable interruption. On retrouve, dans les registres paroissiaux, beaucoup de mentions où les Marcherus allaient en cachette se faire baptiser à Chignin ou dans les villages voisins.

Le 21 août 1795, le révérend Humbert Rey, curé de Francin, actif à Chignin est mené *manu militari* à Chambéry. La troupe de sapeurs qui l'escorte est prise à partie par une foule d'habitants de Chignin qui s'exclame « *Rendez-nous notre curé !* ». L'échauffourée est violente : on compte un mort, plusieurs blessés chez les locaux et la troupe, qui est poursuivie, se replie sur Les Marches puis à Barraux. Les Marcherus arrivèrent à détourner les Chignerains de leur objectif. Le curé fut prisonnier pendant un an, avant de retrouver sa liberté de mouvement.

Dans toute la Savoie, une quarantaine de prêtres furent arrêtés, tués ou déportés en Amérique. La liberté de culte ne revint qu'avec le Concordat en 1801. Les rétablissements des diocèses de vallée eurent lieu en 1822-1826 seulement, mais les effectifs du clergé ne reviendront jamais à ceux d'avant 1792.

Après ce bref rappel de ce que fut la Révolution dans notre vallée, nous évoquerons dans la 3<sup>e</sup> partie le destin des jeunes du village partis guerroyer aux quatre coins de l'Europe.

Ghislain GARLATTI



### Qui fit construire le bourg de Les Marches ?

- 1-  Amédée V  
 2-  Le Comte Vert  
 3-  Richard *Cœur de lion*

### Comment s'appelait le lac de St André au XIV<sup>e</sup> siècle ?

- 4-  Le lac de la puce    5-  Le lac du Granier    6-  Le lac de Mery

### Qui dans la généalogie des Noyel de Bellegarde était-arrière grand-père d'Aurore ?

- 10-  François-Eugène (1720-1790)    11-  Janus (1634-1712)    12-  Frédéric (1753-1830)

Vous trouverez les réponses à ce quizz dans le prochain bulletin.

# INTERMEDE PATOISANT

## LA LANBI L'ALAMBIC

**L'an k'mèchéve to plan. Lè fètè éton shanvi. Lè bétchiè sè r'pouzovon djiè lè z-**  
*L'année commençait doucement. Les fêtes étaient terminées. Les bêtes se reposaient dans les*

**ékouéri. Lo p'tchiou éton r'torno a l'ékoula. Lo z'ome kopovon l'boué a la foré**  
*écuries. Les enfants étaient retournés à l'école. Les hommes coupaient le bois à la forêt*

**di shotiô<sup>1</sup> ; i falivé biè sharfo lè mézon parkè djiè chlo z-an sinkante lo z-ivér**  
*du château ; il fallait bien chauffer les maisons car dans ces années cinquante, les hivers*

**éton fré, avoué on moué dè nè, é sèblovon biè lon. Éreusamè, la lanbi am'nove**  
*étaient rigoureux, très neigeux et paraissaient sans fin. Heureusement, l'alambic amenait*

**fin zhanvié, débu févré on pou dè distrakchon p'lo p'tchiou é lo gran.**  
*fin janvier, début février un peu de distraction, pour les petits et les grands.*

**È cho tè, a Lè Morshè,préske to l'monde travayéve la venie,to l'monde aviéve**  
*A cette époque, aux Marches, presque tout le monde cultivait la vigne, tout le monde avait*

**on bokayon d'klinton, d'jakér o d'grou-nér. Shokon bèviéve son vin é « fajéve**  
*une petite parcelle de clinton, de jacquère ou de gros-noir. Chacun buvait son vin et « faisait*

**distilo », pè avè sa niôle.**  
*distiller », pour avoir sa gnole.*

**Lo distilatér : Bovié di Bouyon, o Térme é Bokè v'nivon,avoé leu lanbi ki**  
*Les distillateurs : Bouvier dit Bouillon ou Therme et Boquet venaient avec leur alambic qu'ils*

**kanpovon, p'sin o ché zhor, a Mér, a Sè t-André, Lacha, Lo z-Abi, Sélozhe é même**  
*installaient, pour cinq ou six jours, à Mur, à Saint-André, Lachat, Les Abyemes, Seloge et même*

**chi la plasse di v'lazhe, aran di gran lavouér<sup>2</sup>. I sè b'tovon tozhor è pôste è flan d'on**  
*sur la place du village, à côté du grand lavoir. Ils se mettaient toujours en poste à côté d'un*

**basha parkè la lanbi a bezoè d'plè d'éga pè fonkchono.**  
*bassin car l'alambic utilise beaucoup d'eau pour fonctionner.*

**L'ar'vo d'la lanbi chi la plasse étè on n-événamè, é dèvan o apré l'ékoula, to lo**  
*L'arrivée de l'alambic sur la place était un évènement, et avant ou après l'école, tous les*

**z-éfan v'nivon pè zhoyé chi l'maton d'mor distilo k'le komi vouédove pè téra**  
*enfants venaient pour jouer sur le tas de marc distillé que le commis vidait par terre*

<sup>1</sup> Ce travail hivernal a été décrit dans un texte antérieur intitulé : « Lo Morshérin é leu Foré » raconté à la « Vèya Patoise » de 2016.

<sup>2</sup> Le gran lavoère, se situait sur le parking de l'actuel restaurant : « Le Kozzie », au sommet du Chemin de la Placette qui mène au cimetière.

**é ki kréchève a shoke « passo ».** I z-admirovon chl'anjin éstraordinér é ague tovon to et qui augmentait à chaque "passée". Ils admiraient cet engin extraordinaire et observaient tout.

**È premi, la shodjiéra, biè biè groussa, sharfo avoé d'grou karon d'sharbon ; la**  
En premier, la chaudière, énorme, chauffée avec de grosses briques de charbon ; la

**pola a lon manzhe pè lo shanpo djiè l'foua, é le lon forgon pè po s'brilo è fregonè.**  
pelle à long manche pour les jeter dans le foyer, et le long ringard pour ne pas se brûler en tisonnant.

**I dèchi d'la shodjiéra, on toyo dè sh'meno d'tré mètrè d'yo kratchiève na f'miéra**  
Au-dessus de la chaudière, un tuyau de cheminée de trois mètres de haut crachait une fumée

**néra é épèsse ; chi l'flan d'manomètrè, d'kadran pèrmètovon d'sorvèyo la tèpèraturà**  
noire et épaisse ; sur le côté des manomètres, des cadrans permettaient de surveiller la température

**é la préchon d'la vapèr k'aliève sharfo l'mor . Chla vapèr étè mando, pè d'grou**  
et la pression de la vapeur qui allait chauffer le marc. Cette vapeur était envoyée, par de gros

**toyo è kouévre djiè tré « voze » : d'sourtè d'grou bronzin k'on rèplive d'mor.**  
tuyaux de cuivre dans trois « vases » : des sortes de grosses marmites qu'on remplissait de marc.

**La shalèr dégadja djiè lo « voze » fajève sôtre lè vapèr alkoliyé di mor pè lè peusso**  
La chaleur dégagée dans les « vases » faisait sortir les vapeurs alcoolisées du marc pour les pousser

**djiè n'otre toyau k'plondjiève pè on sarpètè djiè on rézarvoér d'éga fréda. Lè vapèr**  
dans un autre tuyau qui plongeait par un serpent in dans un réservoir d'eau froide. Les vapeurs

**rafrédi étiévon dinse trasformo è niôle, kè p'chéve pè on kroé borno djiè on siz'lin,**  
refroidies étaient ainsi transformées en gnôle, qui coulait par un petit robinet dans un seau,

**d'i moè karèta litrè.**  
d'au moins quarante litres.

**On mankovè riè di spektokle. On n-aguétovè l'komi k'travayève chi on plantchié**  
On ne perdait pas une miette du spectacle. On regardait l'aide qui travaillait sur un plancher

**étrè, pè alo d'on «voze» a on n-otre sè déchèdrè d'la lanbi. Djiè shoke « voze »,**  
étroit, pour aller d'un « vase » à l'autre sans descendre de l'alambic. Dans chaque « vase »

**l'èpilovè on premi «panié», na sourta d'gran shanpanion k'i b'toyè l' shapé**  
il empilait un premier "panier", une sorte de grand champignon qu'il disposait le chapeau

**dèzho, l'pié è l'ér, é k'i rèplive avoé on o dou sa d'mor ; poé on sgon «panié» é**  
dessous le pied en l'air, et qu'il remplissait d'un ou deux sacs de marc ; puis un second « panier »

**a la fin on tréjème.**  
et enfin un troisième.

**L'«voze» rèpli a rô étè saro pè on kouékle visso avoé d'grou z-ékrou.**  
Le « vase » rempli à ras bord était fermé par un couvercle vissé avec de gros écrous.

**La vapèr étè mando djiè « l'voze », é mirokle i bouè d'on momè, la niôle kolovè !**  
La vapeur était envoyée dans le « vase », et miracle, au bout d'un moment, la gnôle coulait !

**Le lanbinié soparvizove to : lo r'gistrè, le d'gré d'alkol, lè kantito d'niôle.**

*L'alambinier supervisait tout : les registres, le degré d'alcool, les quantités de gnole.*

**Y è li solè kè rèplive lè bonbone dèstino i transpor.Kok kou, on li d'mandoye on**  
*C'est lui seul qui remplissait les bonbonnes destinées au transport. Quelquefois, on lui demandait un*

**o dou litrè d'niôle«a katre vè di» : on s'è sarvive pè dézinfekto lè kopure o pè**  
*ou deux litres de gnole « à quatre vingt dix » : on s'en servait pour désinfecter les coupures ou pour*

**frikchono la plotà d'on sh'vo k's'ète fo na folura.**

*frictionner la patte d'un cheval qui s'était fait une foulure.*

**La lanbi ètè on n-èdrè vivè .Y aviève tozhor sin o ché z-ome, k'restovon aprè**  
*L'alambic était un endroit vivant. Il y avait toujours cinq ou six hommes qui restaient après*

**« ètrè passo », é k'mè shokon v'niève avoé yona o doué botoye d'vin d'sa venie,**  
*« être passé », et comme chacun venait avec une ou deux bouteilles de vin de sa vigne,*

**lè konvarsachon étiévon animo. De kou, kokon am'noye on shaplé dè diô k'**  
*les conversations étaient animées. Quelquefois, quelqu'un amenait un chapelet de diots qu'*

**on fajève kouér djiè ion d'lo « voze » : Y ètè on biè bon kossa-krouéta. Y ètè a**  
*on faisait cuire dans un des « vases » : ça faisait un excellent casse-croûte. C'était à*

**cho momè k'on fajève dè blague é même d'grizè,d'vré bétchian-néri. On zhor**  
*ce moment qu'on faisait des blagues et même des grosses, de vraies âneries. Un jour*

**biè éshodo i z'on baya a on roulan,"L'Parijin »,k'ète v'ni kémando on kanon**  
*bien éméchés, ils ont donné à un chemineau "Le Parisien", qui était venu mendier un coup,*

**on gran vér d'niôle a katre vè di, k'i l'a bie ku sè. I z-on to d'même avi biè**  
*un grand verre de gnole à quatre vingt dix, qu'il a bu d'un trait. Ils ont quand même eu très*

**poueu kan t-i l'on vie toambo d'on kou.**

*peur lorsqu'ils l'ont vu tomber comme une masse.*

**Lè bonbone étiévon r'dresso djiè on kouè, marko i non d'lo propriétère. On**  
*Les bonbonnes étaient rangées dans un coin, étiquetées au nom des propriétaires. On ne*

**poviève lè z-èporto k'a sat eur d'la né, parkè «lo z-indirèkte», « lè frôdè »**  
*pouvait les emporter qu'à sept heures du soir , car « les indirects », « les fraudes »,*

**lo gab-lou kè, voliévon to controlo, pé évito lè froulie.**

*les douaniers en bref, voulaient tout contrôler, afin d'éviter les tricheries.*

**Shoke propriétér-rékoltè pojève, é sè dépoé Napoléon, fore distilo vè litrè d'niôle**  
*Tout propriétaire-récoltant pouvait, et cela depuis Napoléon, faire distiller vingt litres de gnole*

**sè payo de dré a l'Eta : cho « Priviléje » a kontinuo jisk djiè lo z-an sèptèta-**  
*sans payer de droits à l'Etat : Ce « Privilège » a continué jusque dans les années septante*

**katrevè. Mé to l'monde èssèyove d'fore mé d' vè litrè,sè riè payé a l'administrachon,**  
*quatre vingt. Mais tout le monde essayait d'en produire plus sans rien payer à l'administration,*

**on n-aviève l'mor k'on voliève po shampo, on n-aviève l'distila tér k'ète d'akor pè**  
*on avait le marc que l'on ne voulait pas jeter, on avait le distillateur qui était d'accord pour*  
**distilo « è mé » ; l'ète payé d'man a la man sè léché d trassè ékrite . Tô pèssonon**  
*distiller «en plus» ; il était payé de main à main sans laisser de traces écrites. Tous pensaient*

**k'l'Éta preniève preu d'sou a chlo k'è n-aviève l' moè é pè konsékan , k'mè on**  
*que l'État prenait trop d'argent à ceux qui en avaient le moins, par conséquent, comme on*

**djiève « frôdo l'Éta, y ètè po volo » !!!**  
*disait « tromper l'État, ce n'était pas voler » !!!*

**Lè bonbone rèpli dè niôle d'kontrabèda étiévon katchié, avoé la konplissito d' lo**  
*Les bonbonnes remplies de gnole de contrebande étaient cachées, avec la complicité des*  
**v'zin d'la lanbi, djiè n'ékouéri o na granzhe, darié d'fagô o d'bôtè d' palya.**  
*voisins de l'alambic, dans une écurie ou une grange, derrière des fagots ou des bottes de paille.*

**On r'tornove lè kéri djiè la né, biè tor, avoé na galéra o na barota. On n évitove**  
*On retournait les chercher à la nuit noire, avec une «galère» ou une brouette. On évitait*

**la gran rota,on martchéve sè parlo é sè l'miéra,avoé la poueu d'se for arèto**  
*la grand-route, on marchait en silence et sans éclairage, avec la peur de se faire arrêter*

**plo zhandorme.Cho k'a zhamé partissipo a n'èspédichon dinse, djiè l'nér pou po**  
*par les gendarmes. Celui qui n'a jamais participé à une telle expédition, dans le noir ne peut pas*

**konprèdrè l'solaz-mè é la zhouè d'ar'vo a la mézon !!!**  
*comprendre le soulagement et la joie d'arriver à la maison !!!*

**A la lanbi, « Lo z-Édirèkt », poviévon débarko a to momè. I z-ariviévon a fè la**  
*A l'alambic, les « Indirects » pouvaient débarquer à tout moment. Ils arrivaient en trombe,*

**biza avoé leu «trakchon», é jiklovon pè shoke portiére, k'mè djiè lo film chi la**  
*avec leur « Traction », et jaillissaient par chaque portière, comme dans les films sur la*

**« Pro-ibichon » è n-Amérika. Yon seutove chi lo r'gistrè, n'otre chi lè bonbone ;**  
*« Prohibition » en Amérique. L'un se précipitait sur les registres, un autre sur les bonbonnes ;*

**Lo dou darnié aguétovon de tô lo flan pè k'nion s'èssovissè avoé on sizelin o**  
*Les deux derniers regardaient de tous côtés pour que personne ne se sauve avec un seau ou*

**n'aroji rèpli d'niôle.Préske tozhor i troviévon riè : le lanbinié alerto pè yon o dou**  
*un arrosoir plein de gnole. En principe, ils ne trouvaient rien : l'alambinier alerté par un ou deux*

**k'fajévon la kila, sè shanpove chi lo robiné dozo lo « voze »,p'lo z-ivri : On brouyor**  
*deux guêters, se jetait sur les robinets situés sous les vases, pour les ouvrir : Un brouillard*

**d'vapèr èvortoliovè alo la lanbi, la prouva d'la « frouye » s'èvolovè i même tè**  
*de vapeur enveloppait l'alambic, la preuve de la tricherie s'envolait en même temps*

**k'èvolovon lè vapèr d'alkol.**  
*que s'envolaient les vapeurs d'alcool.*

**Vo z-alo me d'mèdo sè la kontrabèda a kontinuo lontè. Apré lo z-an katr've l'a**  
*Vous allez me demander si la contrebande a perduré. Après les années quatre-vingt elle a*

**diminuo a sho pou prarkè l'«priviléje» sesso<sup>v</sup>e a la môr dè chleu ki y aviévon**  
*diminué petit à petit, parce que le « privilège » s'arrêtait à la mort des bénéficiaires.*

**dré. Adon, yora, d'moè z-è moè d'monde aviéve d'bone rézon d'alo a la lanbi**  
*Donc, désormais, de moins en moins de gens avaient de prétexte d'aller à l'alambic,*

**p 'fore distilo. É poé, lè zhénérachon d'aprè bèvon d'otre z-alkol fôr k'la niôle**  
*pour faire distiller. Et puis, les générations nouvelles boivent des alcools forts autres que la gnole*

**di pa-i. É poé, i fô po bér kan on prè l'volan d'na vouètèr. É poé, i fô chito dire**  
*locale. De plus, il ne faut pas boire quand on conduit une auto. Enfin, il faut surtout dire*

**k'la kontrabèda korèspndjiéve a on tè yeu l' manke d' sou amno<sup>v</sup>e, kok-z-on,**  
*que la contrebande correspondait à une époque où le manque d'argent amenait certains*

**a prèdrè d'grou riske, pè po gran chouza.**  
*à prendre de gros risques pour un maigre profit.*

**De dé vo dire avoé, k' même sè nion a Lè Morshè è dev'ni reshe pè avè frouyo a la**  
*Je dois vous dire aussi, que même si personne aux Marches n'est devenu riche, parce qu'il a triché à*

**Lanbi, y ètè biè n'agréoble, i moè on kou l'an, de défiio l'administrachon !!!**  
*l'alambic, c'était bien agréable, au moins une fois par an, de défier l'administration !!!*

Ékri dè DJIAN DORDZÉ  
*Texte de Jean DARDIER*

R'li é korèdjié pè l'Groupe Patoé d'Mémoér é Patrimoine d'Lè Morshè  
*Relu et corrigé par le Groupe Patois de Mémoire et Patrimoine des Marches.*

L'onzhe d' Mor Dou mil di-sat  
*Le onze mars 2017*

## Le saviez-vous ?

Autrefois, lors des vendanges qui s'effectuaient à la main, les enfants n'allaient pas à l'école et étaient chargés de ramasser les grains de raisin oubliés par les vendangeurs... Rien ne devait être perdu !!!

Danielle THIABAUD

# Témoignage d'un Marcheru

## Les Marches et la flamme olympique

L'annonce de l'attribution des Jeux olympiques d'été 2024 à la ville de Paris ainsi que la célébration en 2018 du cinquantenaire des Jeux olympiques de Grenoble sont l'occasion de revenir sur un événement éphémère qui a touché notre commune et dont se souviennent sûrement un certain nombre de Marcherus.

Le 6 février 1968, Charles de Gaulle, Président de la République, inaugure à Grenoble les 10<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver qui vont se dérouler du 6 février au 18 février 1968.

Plusieurs semaines précédant cette cérémonie et l'allumage de la vasque par Alain Calmat, le 16 décembre 1967 plus précisément, la flamme olympique est allumée selon la tradition sur le site antique d'Olympie en Grèce, puis transportée en France par avion. Le 1<sup>er</sup> décembre 1967, elle est accueillie à l'aéroport d'Orly par Jean Vuarnet, puis elle est confiée au premier relayeur sur le sol français, Alain Mimoun.

Ce flambeau va alors passer entre les mains d'environ 7 000 relayeurs, va parcourir 7 222 km sur un circuit qui célèbre les massifs montagneux français. Après notamment les Vosges, le Massif central, les



Flambeau olympique

Pyrénées, son trajet s'achève par la traversée des Alpes avant son arrivée à Grenoble le 6 février 1968, jour de la cérémonie d'ouverture des Jeux.

### La Savoie a bien naturellement été choisie pour accueillir le passage de la flamme

Après un périple à travers les vallées de la Maurienne, de la Tarentaise, puis en Haute-Savoie, les différents relayeurs reviennent dans le Beaufortain et les Bauges. Le 5 février 1968, la flamme traverse Chambéry et Challes-les-Eaux. Par hélicoptère, elle est transportée en Isère au Collet d'Allevard, puis elle rejoint Pontcharra, Chapareillan et revient en Savoie par le Pont-Royal.

C'est un élu de Chapareillan qui transmet le flambeau à 16 heures au lieu-dit *La Douane*, devant l'ancien hôtel-restaurant Pernet, grande bâtisse qui abrite à présent la pizzeria. La flamme remonte alors la route nationale, traverse le hameau de Champlong jusqu'au lieu-dit *La Chavaz*. C'est ici qu'a lieu un second relais, dans le carrefour qui mène au lac de Saint-André, devant la maison d'Anne-Marie Joly.

Le maire de Les Marches, Monsieur Gabriel Roulet, ceint de son écharpe tricolore, reçoit le flambeau et le remet à un nouveau porteur qui prend en courant la direction du lac.

Le relais suivant va se tenir au pied de la montée de Saint-André (aujourd'hui, devant la maison de la famille Fustinoni). Cette fois-ci, c'est Monsieur Jean Vissoud, 1<sup>er</sup> Adjoint, qui est chargé de la transmission de la flamme.

Le dernier échange a lieu au hameau de Saint-André, avant le départ de la flamme dans la direction d'Apremont, Saint-Baldoph et du col du Granier.

Nous vous laissons imaginer l'effervescence qui régnait dans le village en cette journée du 5 février 1968 !

Beaucoup de Marcherus et d'habitants des villages voisins s'étaient déplacés le long du trajet pour voir passer la flamme et pouvoir dire ensuite, avec plaisir et fierté, qu'ils avaient été là.

L'auteur de ces lignes avait 10 ans à l'époque et se souvient que les instituteurs de l'école publique, Monsieur et Madame Favre, l'emmenèrent avec les autres élèves sur la route du lac pour ne pas rater cet événement mémorable. Ils furent bientôt rejoints par les élèves de l'école Saint-Maurice, encadrés par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Voici ce qu'écrivait le *Dauphiné libéré* dans un article précédant l'événement (vendredi 2 février 1968) :

« *la flamme fera une nouvelle et courte randonnée à travers les vignobles enneigés dont le nom évoque immédiatement le goût de pierre à fusil des meilleurs crus Abymes et Apremont. La population, les enfants des écoles, les sociétés sportives, en tenue si possible, sont invités à venir nombreux assister au passage de la flamme olympique pour lui faire une haie d'honneur* ».

D'après les journaux de l'époque, les relayeurs ayant porté le flambeau olympique étaient des adolescents, des adultes, la plupart issus de clubs sportifs (judokas, cyclotouristes, cavaliers du centre équestre, jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture et membres du Club Alpin Français) dont, hélas, nous n'avons pas retrouvé les noms.

Serge JOLY

Vous possédez dans vos archives personnelles ou familiales des documents, des articles de presse, des photos ou anecdotes se rapportant au passage de la flamme olympique dans notre commune ou dans les communes voisines, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir contacter l'association. Vos supports seront scannés et vous seront rendus immédiatement.



Le maire de Les Marches, M. Roulet, remet le flambeau au porteur



Le public, avec en fond le village

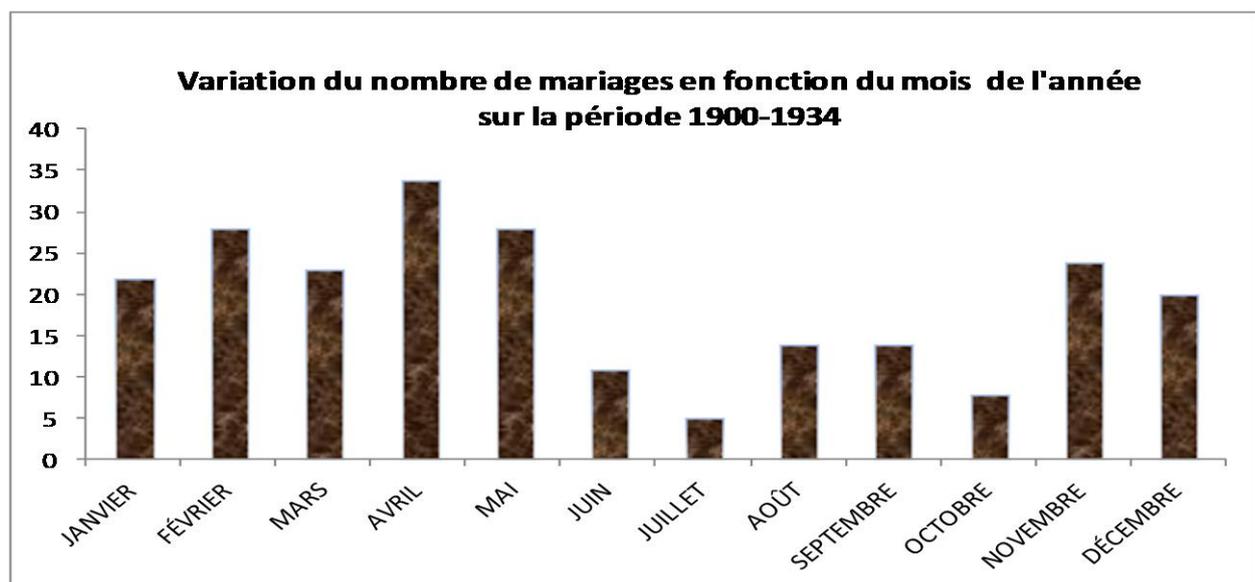
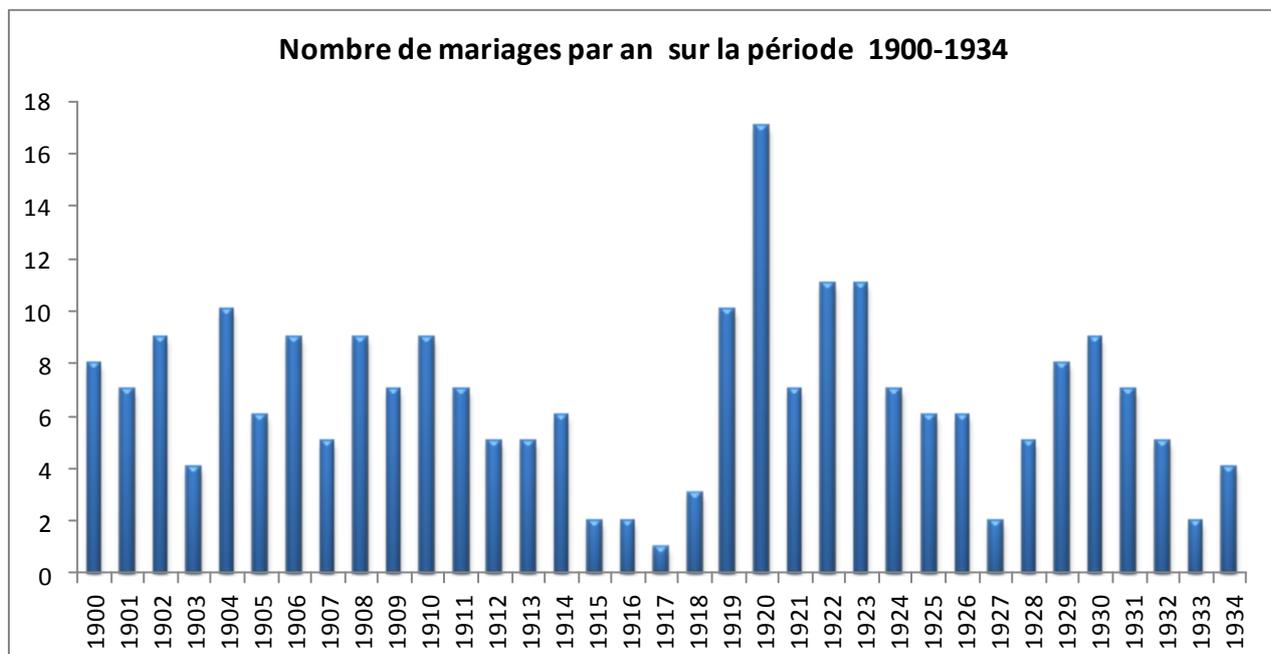
# Généalogie

## Étude des mariages dans la commune de Les Marches au début du XX<sup>e</sup> siècle

Le groupe *Généalogie* de notre association avait choisi, pour les journées européennes du patrimoine 2017, le thème du mariage. Ce fut l'occasion de présenter les photos de mariages et des statistiques pour la période 1900/1934. Cet éclairage sous la forme de graphiques est le résultat de notre travail de dépouillement des actes d'état-civil de Les Marches.

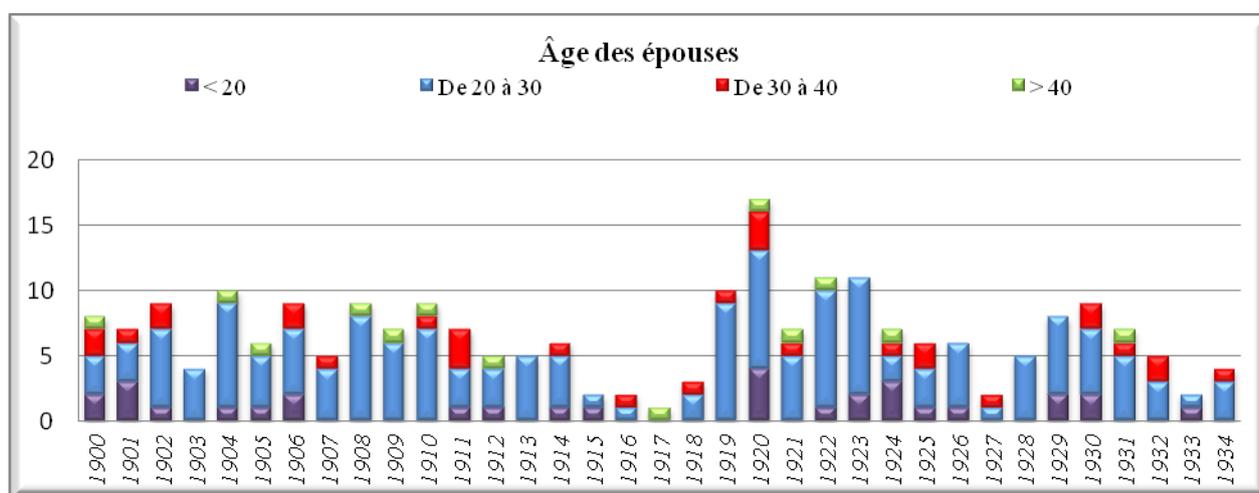
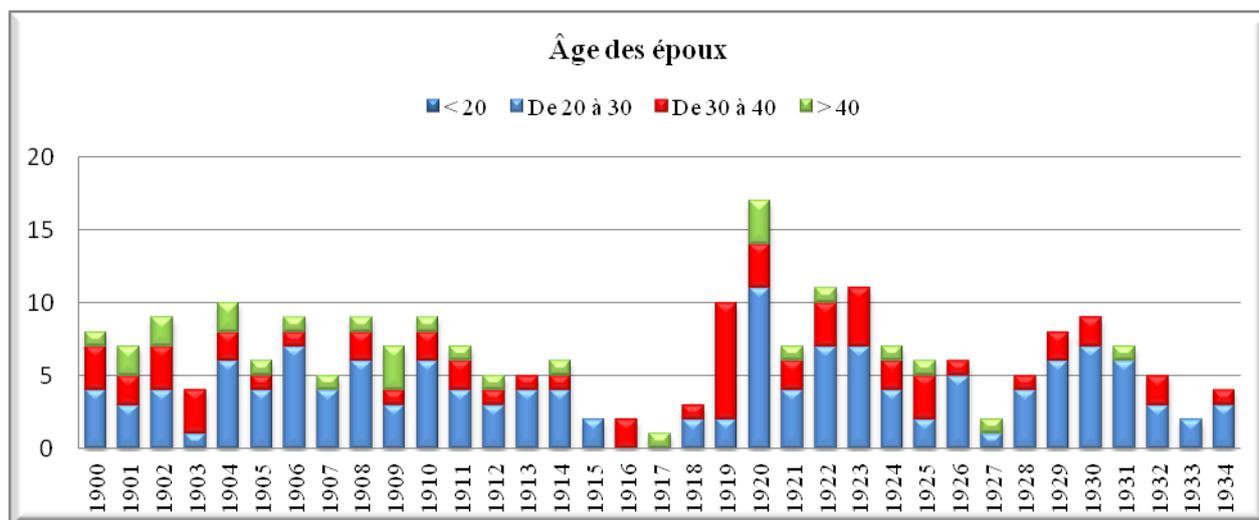
### 1- Nombre de mariages par an et mois de mariage sur la période 1900-1934

Pendant cette période 231 mariages ont été célébrés. En 1917, une seule union (impact de la guerre de 1914) ; en 1920, 17 unions (conséquence de la guerre de 1914). Le plus grand nombre des mariages a eu lieu en avril et le moins en juillet : cela reflète l'incidence des travaux agricoles (juin, juillet, août, septembre, octobre).



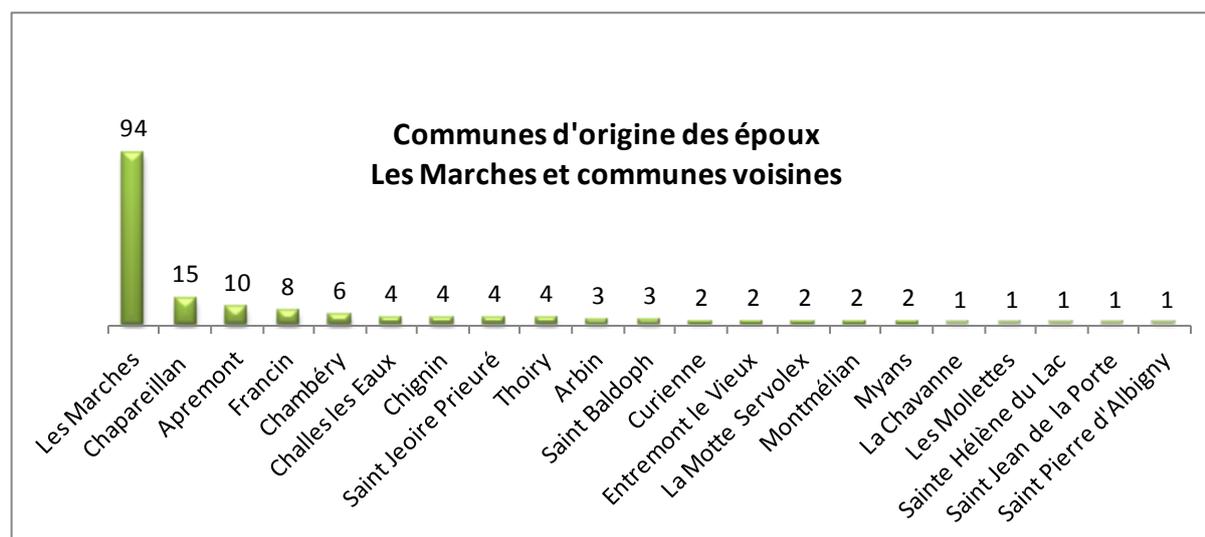
## 2- Âge des époux et épouses

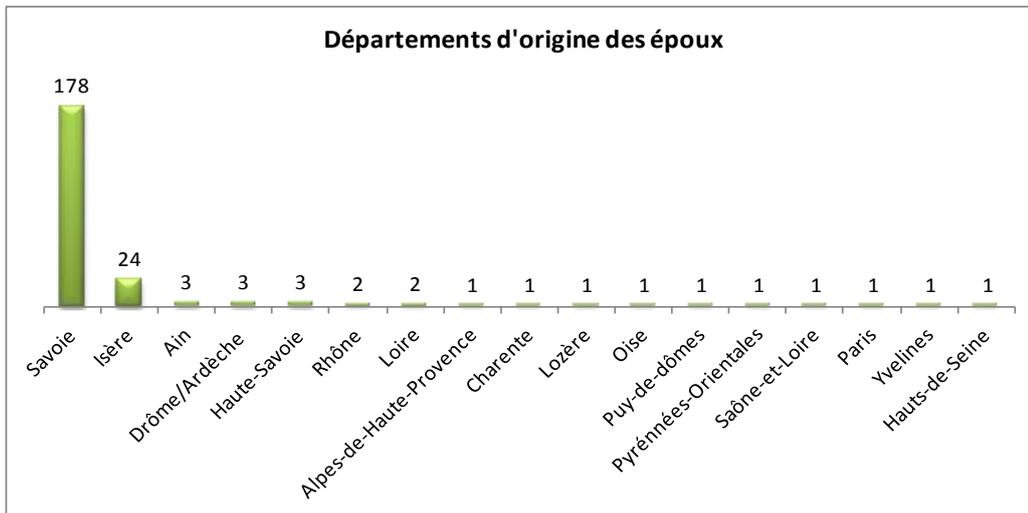
Les jeunes hommes se mariaient pour la plupart entre 20 et 30 ans. Le plus jeune a 21 ans, le plus âgé : 74 ans. Mariage d'un homme veuf avec une célibataire : 18. Mariage d'un homme veuf avec une veuve : 8. Age de remariage pour les hommes veufs : entre 33 et 74 ans.



Certaines épouses avaient moins de 20 ans (âge légal du mariage : 15 ans), mais la plupart se mariaient entre 20 et 30 ans. La plus jeune a 16 ans, la plus âgée : 66 ans. Mariage d'une femme veuve avec un homme célibataire : 1. Mariage d'une veuve et d'un veuf : 8. Age de remariage pour les femmes veuves : entre 34 et 66 ans.

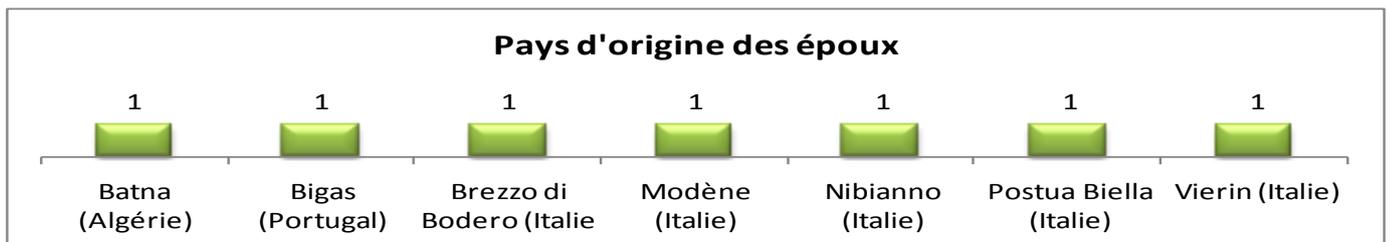
## 3- Communes d'origine des époux\*



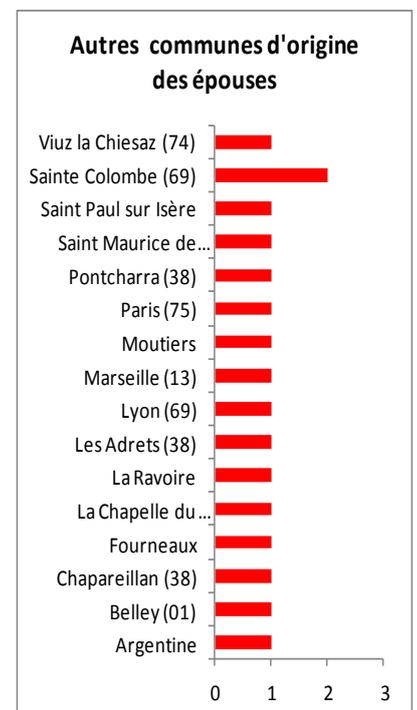
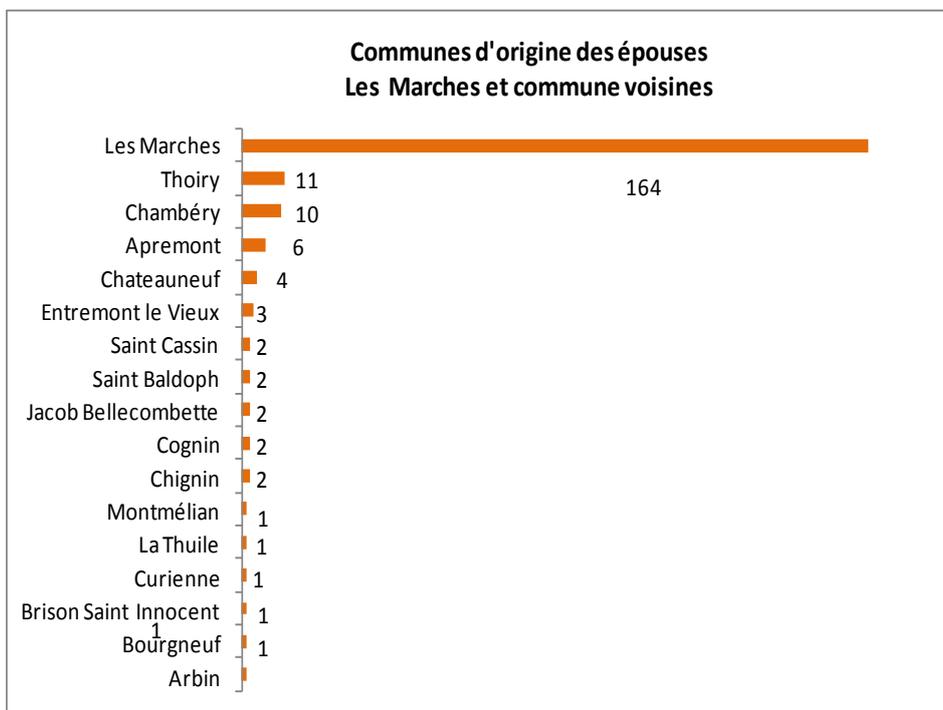


Beaucoup résidaient dans notre commune, les autres venaient de la Savoie et d'autres départements.

Une minorité était originaire d'un pays étranger.



#### 4- Communes d'origine des épouses

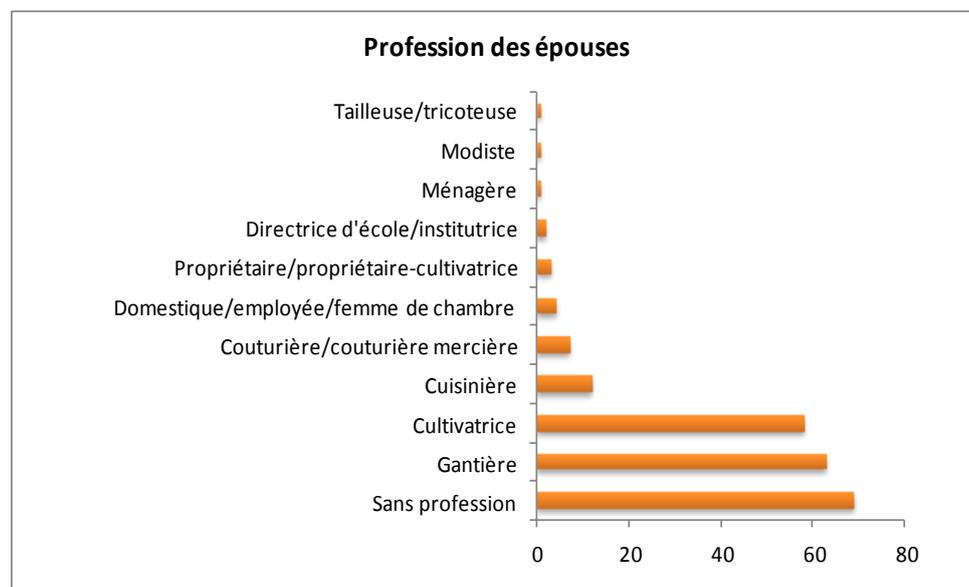
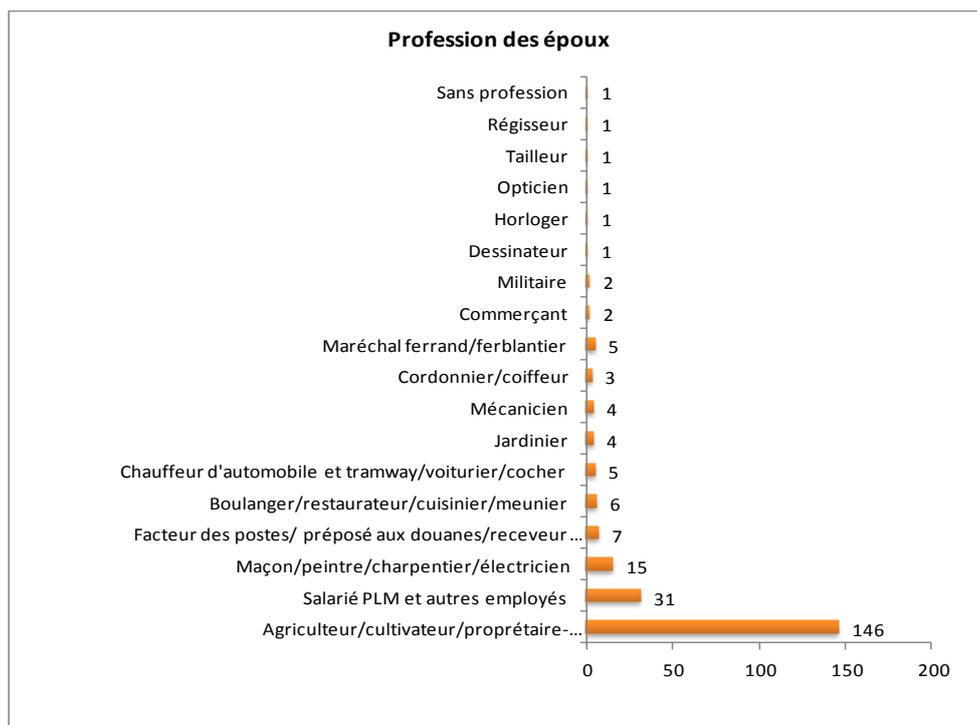


Les Marches : 164, Thoiry : 11, Chambéry : 10, Apremont : 6, Chateauneuf : 4.

Nous remarquons un lien avec la commune de Thoiry. Une proportion importante d'épouses résidaient dans le village de Les Marches, les autres venaient de la Savoie et seulement 10 d'un autre département.

\* Pour alléger les graphiques, nous avons regroupé les informations. L'analyse complète se trouve sur le site de l'association.

## 5- Professions des époux et épouses\*



D'un village où l'agriculture était prédominante, nous remarquons l'évolution du métier de cultivateur puis propriétaire-cultivateur, enfin viticulteur (ce dernier mentionné en 1927)

Le village avait un grand nombre de corps de professions répondant aux besoins de sa population : boulanger, cordonnier, forgeron, menuisier, charpentier, tailleur,...

Mentionnés une première fois dans l'état-civil dès 1893, les métiers liés aux chemins de fer PLM sont bien présents au début de ce siècle.

Le mariage d'un meunier est inscrit en 1909 concluant cette longue dynastie des meuniers de notre commune.

Le plus grand nombre d'époux : 125 cultivateurs, 13 propriétaires-cultivateurs, 12 employés du PLM.

Nous notons aussi une évolution concernant les professions des épouses suivant l'époque. Mentionné une première fois dans l'état-civil de 1892, le métier de gantière est devenu après 1900 une profession qui occupait beaucoup de personnes dans notre commune. Le plus grand nombre : 69 épouses sans profession (les jeunes mariées vivaient chez leur parents et les aidaient).

## OBSERVATIONS

Le village des Marches était un lieu de passage, beaucoup de professions sont liées à la restauration (cuisinier, cuisinière car plusieurs restaurants). A remarquer que le Château (Orphelinat de Les Marches, propriété de la famille Costa de Beauregard, mais tenu par les sœurs de St Vincent de Paul), employait aussi des habitants de notre commune (un régisseur et de nombreux cochers,

cuisinières, laitiers, jardiniers, ouvriers agricoles).

Nous notons de nombreux mariages entre un cultivateur et une gantière. Signalons que ces mariages ont été célébrés aux Marches, alors que l'un des deux époux pouvait résider ailleurs.

Marie-Odile LAURENT

Sources : Registres d'état-civil de Les Marches

# Témoignage d'un Marcheru

## ON L'APPELAIT « L'ALLEMAND »

Lors de la lecture du livre écrit par Louis Baima, « *Né dans les copeaux* », dans lequel il évoque sa jeunesse dans notre région, je découvre un personnage, René Hory, qu'il a croisé brièvement pendant la période de l'Occupation. Intrigué par cet inconnu qui a séjourné dans notre commune durant ces temps troublés, je vous fais part de mes recherches.

Ce n'est que quelques mois avant l'arrivée de l'occupant dans notre région que l'on a entendu parler d'un inconnu résidant discrètement, depuis peu, près du lac de Saint-André. On l'appelait « L'Allemand », René Hory était son vrai nom. Originaire de Lorraine, il avait quitté sa famille et son village près de Metz pour échapper au régime hitlérien.

Tout a commencé avec l'arrivée des troupes nazies le 17 juin 1940. La ville de Metz est investie, le préfet est arrêté et une antenne de la Gestapo est aussitôt mise en place.

Un long périple débute pour Hory qui veut fuir ce régime dictatorial.

### La défaite de 1940

Pour bien comprendre la situation dans laquelle la population a vécu cette période, il est utile de rappeler quelques dates et faits.

Le 14 juin 1940, les troupes hitlériennes entrent dans Paris, déclarée ville ouverte, par le gouvernement de la France installé à Vichy.

Le 17 juin 1940, les troupes allemandes entrent dans Metz. Le lendemain, le préfet de la Moselle, représentant de l'État, est arrêté.

L'armistice est signé le 22 juin 1940.

Le 29 juin 1940, une antenne de la Gestapo s'installe à Metz.

Le 7 août 1940, un nouveau chef de l'administration civile allemande en Moselle est nommé. Le territoire allemand « CdZ-Gebiet Lothringen » remplace alors le département de la Moselle.

Hitler donne des ordres pour que la Lorraine soit « germanisée ». Une ordonnance du 28 septembre 1940 rend obligatoire la modification des noms des habitants de ce territoire annexé.

Le 30 novembre, la Moselle est officiellement rattachée au Reich. Réunie à la Sarre et au Palatinat, elle forme une nouvelle province : le GauWestmark.

Le 23 avril 1941, le décret d'incorporation des Mosellans dans le RAD, un service de travail de six mois, entre en application. Garçons et filles de 17 à 25 ans doivent remplir cette obligation. Pour les garçons, ce sera ensuite le service militaire.

### **Fuite de la Lorraine occupée**

Certains jeunes n'apprécient pas du tout ce changement imposé par Hitler.

Dans le petit village de Peltre, 850 habitants, situé à moins de 5 km de Metz, un groupe de jeunes est en grande discussion. Ils parlent de leur avenir et de la convocation à la Kommandantur le lendemain matin.

Pour la plupart, ce sont des garçons de moins de 20 ans. Né en 1922, René Hory est parmi eux. Leur intention est de quitter leur famille et de fuir avant qu'il ne soit trop tard. A cet âge, prendre une telle décision n'est pas facile. Il faut aussi tenir compte de l'avis des parents, alors que certains sont assez favorables aux idées de l'occupant.

Après une fin de conversation animée, la résolution est prise, il faut quitter la région le plus rapidement possible.

Le départ est prévu pour le lendemain matin dès la première heure. Tous ne seront pas au rendez-vous. Qu'importe, le groupe, Hory en tête, est en route pour Novéant, une bourgade distante de 14 km, située près de la nouvelle frontière franco-allemande.

Arrivés sur place, ils trouvent un passeur qui leur propose de faire mine de piocher un champ de betteraves pour franchir cette ligne de démarcation.

Ils n'étaient pas arrivés au bout du terrain qu'apparaissait une patrouille allemande avec ses chiens, c'est le sauve-qui-peut !

Ayant pu échapper à leurs poursuivants, ils prennent la direction du sud de la France. Leur moyen de locomotion sera le train de marchandises, bien sûr.

### **Destination Chambéry via Lyon**

Ils montent dans un wagon, direction Lyon. En fait, celui-ci se dirige sur Paris. Prévenus *in extremis* par des cheminots sympathiques, ils changent de train, direction la région lyonnaise pour ensuite rejoindre Chambéry. René Hory s'engage alors comme volontaire le 28 juillet 1941 dans les Chasseurs Alpains au 13<sup>e</sup> BCA, partie intégrante de l'armée d'Armistice, sous le matricule 69. On peut s'étonner de l'acceptation de l'engagement de René par les autorités militaires puisqu'il est âgé de 19 ans seulement. Cette unité, placée sous l'autorité du gouvernement de Vichy, sera composée de 100 000 hommes.

Durant les manœuvres de la troupe dans la campagne, les militaires en profitent pour lier connaissance avec la population locale.

Dès l'arrivée des troupes italiennes et allemandes en novembre 1942 dans notre région, les hommes du 13<sup>e</sup> BCA désertent et se réfugient chez leurs amis paysans afin d'échapper à l'occupant.

René Hory fait partie de ceux-là.

Le 27 novembre 1942, l'armée d'armistice est officiellement dissoute, Hory est démobilisé à cette date et envoyé en permission renouvelable de 30 jours jusqu'au 28 février 1943, date de la création du Service Travail Obligatoire.

### Sa vie aux Marches

Hory est dans l'illégalité la plus totale, il a fui la Moselle devenue « Territoire du Reich » en se dérochant à ses obligations découlant de l'annexion de la Lorraine.

De plus, il devrait dans le cas où il serait considéré comme « Français » être assujetti au STO. De quelle nationalité est-il ?

C'est à partir de cette date que Hory s'est réfugié aux Marches, dans les « Abymes », chez un paysan-viticulteur, Louis-Théophile Brun, qui voulait bien l'héberger dans son écurie en contrepartie d'un travail journalier.

C'est au retour d'une journée de travail dans les vignes, alors qu'il faisait sa toilette à la fontaine publique, qu'une personne anglaise, que tout le monde appelait « la Miss », épouse de Joseph Ravier pharmacien, lui proposa de l'héberger.

Jeune et seul, il commença à fréquenter certains gars du pays de sa génération tel que Maurice Bal, André Ravier.

Il fréquentait aussi Jean Besson, fils de l'instituteur et secrétaire de mairie des Marches.

Ce fut pour Hory une bonne rencontre puisque le père Emile Besson confectionnait pour la bonne cause de fausses cartes d'identité et d'alimentation. Ainsi il s'appellera désormais du nom d'emprunt André, tout en conservant son prénom René.



René Hory (à gauche) et André Ravier (à droite) en mars 1943

On peut supposer que le secrétaire de mairie apporta une aide précieuse en lui trouvant un logement, par l'intermédiaire du facteur Louis Droguet qui possédait un sarto <sup>(1)</sup>.

C'est comme cela, qu'un peu plus tard, il se retrouva dans les Abymes, lieu où il entreposait également armes et munitions.

Au cours de ses promenades, au lac Saint-André tout proche, il lui arrivait de faire des connaissances. Comme nous dit Louis Baima: « avec des copains on rencontre un type qui doit avoir 20 ou 23 ans. Nous nous sommes déjà rencontrés plusieurs fois. Il se nomme Hory, il n'est pas de notre région. Parlant de l'occupant et du maquis, il a l'air de nous encourager à entrer dans la Résistance. Je ne sais plus comment nous en sommes venus à parler d'armes. Toujours est-il que quelques jours après, il nous a procuré une boîte de cent cartouches pour mon revolver. Je ne l'ai pas revu depuis ».

Il se rendait également au bourg des Marches, où il fréquentait quelquefois le café Mathieux : « chez la Louise », ou à Chapareillan pour rendre visite aux filles de Georges Uchet.

Hory, garçon dans la force de l'âge, avait du succès auprès de la gente féminine. Un soir qu'il rendait visite à une dulcinée, il fut poursuivi par un groupe de villageois jaloux. Il trouva son salut dans la fuite et alla se cacher dans une roselière du lac Saint-André.

Sans ressources, certains soirs, il participait contre rémunération à la surveillance des voies ferrées, situées à Chignin en remplacement des personnes désignées d'office par les municipalités<sup>(2)</sup>. C'était un moyen de se procurer un peu d'argent.

Un groupe de jeunes du village s'est intéressé à cet étranger, les « ROROMAPIAN » à tendance « rouge » (surnom qu'ils se donnaient par rapport aux deux premières lettres de leur prénom, RO : Robert Laydevant, RO : Robert Giai, MA : Maurice Richard, PI : Pierre Gautin, AN : Antoine Remec). A cette époque, en général, comme partout, coexistaient deux camps les « rouges » et les « blancs ».

Ces deux entités se côtoyaient mais ne se fréquentaient pas vraiment. Une nuit, ils vinrent tambouriner chez-lui. Croyant que c'était une dénonciation, il tira avec son « colt » au travers de la porte. Ce fut une grosse frayeur pour les protagonistes. Les impacts laissés par les tirs sont restés visibles plusieurs années.

Certains disaient que c'était un Allemand et que lorsque l'on passait devant le sarto, on entendait parler sa langue. Les « ROROMAPIAN » ignoraient que ce jeune inconnu avait presque leur âge et qu'il partageait avec eux la détestation des nazis.

Écoutons à ce propos Pierre Gautin : *« A l'époque, avec mes copains, on surveillait ce gars au comportement bizarre qui logeait dans le sarto de Louis Droguet, mais finalement on n'a rien découvert d'anormal ».*

En fait, on l'appelait « L'Allemand » alors que personne ne connaissait réellement son identité. A cette époque, tout individu nouvellement arrivé au pays était aussitôt suspecté, ce pouvait être un collabo ou un agent ennemi. Après l'épisode des coups de feu tirés à travers la porte du sarto, Jacques Paoli, chef d'un réseau de la Résistance, informa les « ROROMAPIAN » que Hory n'était pas à craindre, et qu'il n'était pas un ennemi.

Lorsque Robert Laydevant fut appelé pour le STO, Paoli, ami de sa famille lui conseilla de ne pas obtempérer. Il l'engagea ainsi que Georges Blumet de Chapareillan comme garde du corps. Ils seront tous deux hébergés dans sa propriété, un vieux moulin, dissimulé à l'époque par une végétation touffue, ce qui permettait de surveiller les alentours sans être vu. Situé sur le Glandon, celui-ci était pourvu d'un tunnel creusé dans le fond d'un placard, permettant de fuir discrètement en cas de besoin.

Le temps de l'engagement dans la Résistance arriva et on peut penser, que sur les conseils de Paoli, Robert et les autres « ROROMAPIAN », tous en âge d'être appelés au STO, furent dirigés vers Chalamel, ancien du 13<sup>e</sup> BCA de Chambéry, chef de l'AS des Marches.

Plus tard, ce groupe de Marcherus participera à la bataille de Chignin le 22 août 1944. Il sera intégré par la suite dans le 1<sup>er</sup> bataillon de Savoie et fera la campagne de Maurienne. Certains s'engageront dans l'armée régulière du 13<sup>e</sup> BCA. A la Libération, deux d'entre eux, Pierre Gautin et Robert Giai prendront part à la guerre d'Indochine où ce dernier trouvera la mort.

Quant à Hory, on peut penser qu'étant ancien militaire, il hésitait à entrer dans le maquis, qui n'était pas une troupe régulière, et qu'il attendait le moment propice pour intégrer l'armée. C'est comme cela qu'on le retrouve début septembre 1944 à Saint-Étienne, où il s'engage comme volontaire dans les troupes françaises pour la durée de la guerre.

## Engagement dans la 1<sup>re</sup> DB<sup>(3)</sup>

Le 15 août 1944, c'est le débarquement en Provence, la 1<sup>re</sup> Division Blindée sous le commandement du Général de Lattre de Tassigny déferle en direction du nord, chassant devant elle les cohortes germaniques en déroute.

C'est à partir de Saint-Étienne que Hory intègre la 1<sup>re</sup> DB le 2 septembre 1944 comme pilote de char.

Saint-Étienne, Villefranche-sur-Saône, Mâcon, Chalon-sur-Saône, sont libérées du 2 au 5 septembre 1944, dans un rush irrésistible.

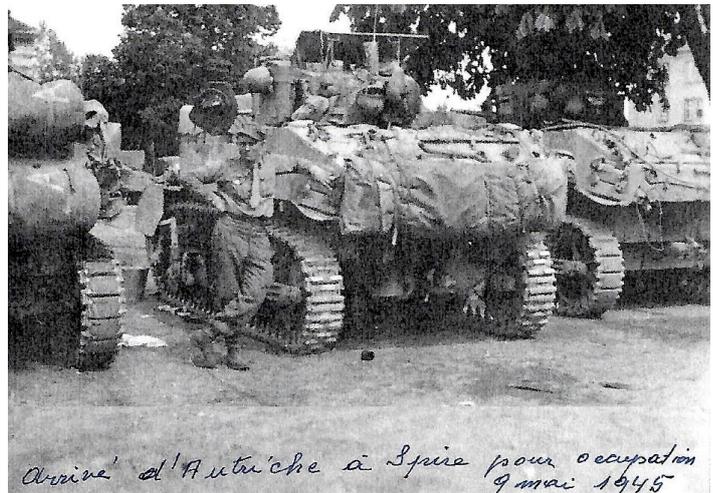
L'accueil des populations est tel que les équipages ne sentent plus leur fatigue, chacun sait que le prodigieux effort doit être soutenu pour empêcher l'ennemi de se ressaisir.

Dijon est libérée le 11 septembre 1944, puis Langres prise d'assaut le 13, et c'est aux sources de la Seine que se rejoint la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> DB du Maréchal Leclerc.

Après avoir « nettoyé » la région comprise entre Langres et Lure, des milliers d'Allemands, dont le général Von Brodowski, le bourreau d'Oradour, retirés dans la forêt, sont fait prisonniers.

Poursuivant son avance, la 1<sup>re</sup> DB s'attaque aux contreforts du massif des Vosges, direction Le Thillot<sup>(4)</sup>, Château-Lambert et passe le col d'Oberen.

Le 22 octobre 1944, René fête ses 22 ans au Thillot.



René Hory en photo devant son char

## Au-delà du Rhin

Dans la nuit du 4 au 5 avril 1945, l'armée franchit le Rhin.

Le groupe Vallin atteindra le premier le fleuve au nom prestigieux le 21 avril 1945 à 11h30.

Le commandement envoie la 1<sup>re</sup> DB rejoindre l'armée de Patton<sup>(5)</sup> en remontant la vallée du Danube.

Déferlant sur les routes du comté de Sigmaringen et du riche Wurtemberg, les blindés ne sont ralentis que par les difficultés de ravitaillement en carburant.

Ulm tombe le 24 avril 1945. Des milliers de prisonniers sont capturés, un imposant stock de matériel est pris à l'ennemi. Les montagnes du Tyrol se dressent à l'horizon et la 1<sup>re</sup> DB monte à l'assaut des pentes neigeuses où des groupes d'Allemands résistent encore.

Le 30 avril 1945, la frontière autrichienne est franchie à Aach. C'est en Autriche que René Hory a reçu la Croix de guerre. Il stationnera ensuite à Spire en Allemagne, puis ce sera l'occupation de la zone française à Berlin.

## **Fin de la guerre, retour au pays !**

Démobilisé le 25 novembre 1945, René Hory retrouvera la vie civile, décoré mais avec une blessure de guerre dont il se souviendra longtemps. Puis il retournera dans son village de Peltre.

Il connaîtra Malou, ce sera le mariage et plus tard, la naissance des enfants.

Il construira sa maison en 1951, avec sur l'arrière, le jardinet et le rucher.

Arrivé à la retraite, il consacrerá une partie de son temps à s'occuper de ses abeilles, à faire des mots croisés et surtout peindra de nombreux « Mont Granier » avec le lac Saint-André au premier plan, d'après des photos qu'il avait prises en 1941.

Cela lui rappelait certainement des bons moments de sa jeunesse.

Toutefois, il n'oubliera pas ses amis des Marches, André Ravier et son épouse Jeanne ainsi que Maurice Bal. Ils garderont une correspondance épistolaire.

La mort viendra le prendre le 29 octobre 2015, à l'âge de 93 ans, après avoir vécu une vie, comme on l'a vu, bien remplie.

Maurice DARDIER

Extrait de : Dardier Maurice, *Chroniques Savoie/Isère*, à paraître.

### **Notes**

(1) Sarto : c'est une construction dans le vignoble servant à entreposer des outils et du vin et occasionnellement de logement

(2) Des hommes, désignés par les mairies, devant assurer par roulement la surveillance des voies ferrées, situées sur le territoire de leur commune.

(3) La 1<sup>re</sup> DB est une unité de l'Armée de terre française. Elle a été formée au cours de la Seconde guerre mondiale en Afrique du Nord et a participé au débarquement de Provence le 15 août 1944.

(4) Le Thillot, commune située dans le département des Vosges, en Lorraine.

(5) Georges Patton : général « quatre étoiles » de l'Armée de terre. Il a notamment commandé la 7<sup>e</sup> puis la 3<sup>e</sup> armée américaine.

### **Référence bibliographique :**

Baima Louis, *Né dans les copeaux*, Montmélian, Ed. La Fontaine de Siloé, 2013.

# Lexique Patois

<b>P</b>		
Paie (la)	La pa-ya	NOM
Paille (la)	La palye	NOM
Pain (le)	L'pan	NOM
Paire (une)	Na péra	NOM
Paix (la)	La pé	NOM
Palette de cochon (une)	Na paléta d'kayon	NOM
Panier (le)	L'panié	NOM
Pantalon (un)	Na kilota	NOM
Parce que	Parkè, paskè	LOC CONJONCTIVE
Parcelle (une)	Na piésse, na parsèla	NOM
Parfois (des fois)	De kou, d'kou, kòke kou	ADVERBE
Parler	Parlo	VERBE
Parlé	Porlo	PARTICIPE PASSÉ
Partir	Modo	VERBE
Partout	Parto	ADVERBE
Pas	Po	ADVERBE
Pas plus	Po mé	ADVERBE
Passer	Passo	VERBE
Passé	Posso	PARTICIPE PASSÉ
Passion (une)	Na pachon	NOM
Patois (le)	L'patoué	NOM
Patrimoine (le)	L'patrimoéne	NOM
Pauvre (masculin)	Poure	ADJECTIF
Pauvre (féminin)	Poura	ADJECTIF
Pauvre (un)	On pouvre	NOM
Pays (un)	On pa-i	NOM
Paysan (un)	On pa-îzan	NOM
Pèlerinage (le)	L'pél'rinazhe	NOM
Pendant	Pèdè	ADVERBE
Pendu	Pèdi	PARTICIPE PASSÉ
Pendue	Pèdoua	PARTICIPE PASSÉ
Pénible	P'nible	ADJECTIF
Pensée (une)	Na pèssò, n'idé	NOM
Penser	Pèssò	VERBE
Perdu	Pardi	PARTICIPE PASSÉ
Père (le)	L'pore	NOM
Période (la)	L'momè, l'tè	NOM
Périr	Péri	VERBE
Persuader	B'to djiè la tэта	VERBE
Pesant (lourd)	Pèzan	ADJECTIF
Pet (un)	On pé	NOM
Péter	Péto	VERBE
Petit	P'tchiou	ADJECTIF QUAL.
Petit trident (un)	On forshon	NOM
Petit trou d'eau (un)	Na gôye	NOM
Petite	P'tchiouta	ADJECTIF QUAL.
Petite parcelle (une)	On bokayon	NOM
Petite treille (une)	On trèyon	NOM
Petitement	P'tchioutamè	ADVERBE
Peu	Pou	ADVERBE
Peu (un)	N'avoére, on pou	ADVERBE
Peu quand même (un...)	N'avoére to d'méme	ADVERBE
Peu à peu	A shô pou	ADVERBE

Peuplier (un)	On poble	NOM
Peut-être	P't-étrè	ADVERBE
Philomène	Filoména	PRÉNOM
Pièce (la)	La piéssè	NOM
Pied (le)	L'pié	NOM
Piège (un)	On piézhe	NOM
Pierraille (la)	La piaraye	NOM
Pierre	Piare	PRÉNOM
Pierre (une)	Na piare	NOM
Pierrette	Piaréta	PRÉNOM
Péronne (la)	La Pérona, la Péron	PRÉNOM
Pierreux	Piaru	ADJECTIF
Pioche (une)	N'éshodre	NOM
Pioche (une petite..)	On pioshon	NOM
Piquer	P'ko	VERBE
Place (de la)	Dè plasse	NOM
Place (une)	Na plasse	NOM
Plain-pied (de...)	A plan pié	LOCUT ADV
Plaisanter	Plésèto	VERBE
Paisir (un)	On plézi	NOM
Plan (un)	On plan	NOM
Plancher (le)	L'plantchié	NOM
Plant (un)	On r'plan	NOM
Plant (un ...de vigne)	On shapon	NOM
Plante (une)	Na planta	NOM
Planter	Planto	VERBE
Plantoir (le)	L'planti	NOM
Plat , plate	Pla , plata	ADJECTIF
Plat (un)	On pla	NOM
Platane (un)	On platone	NOM
Plier (envelopper dans...)	Pléyé	VERBE
Pluie (la)	La plôzhe	NOM
Plus (= rien)	Ple	ADVERBE
Plus (pas...)	Po pli, po mé	LOCUT ADV
Plus (= davantage)	Mé	ADVERBE
Plus (en...)	È mé	LOCUT ADV
Plus tard	P'tor	LOCUT ADV
Plusieurs (beaucoup)	On moué	ADJ, PRON INDEF
Plusieurs	Na rablo	ADJ, PRON INDEF
Poêle (un)	On poêle	NOM
Poêle (une)	Na kassa	NOM
Pointe (une)	Na poèta	NOM
Pointer	Poèto	VERBE
Poire (une)	On pére (masculin)	NOM
Poirier (un)	On péri	NOM
Poisson (le)	L'pèsson	NOM
Pomme (une)	Na poma	NOM
Pommier (un)	On pomi	NOM
Pomme de terre (une)	Na tartifla	NOM
Pont (un)	On pon	NOM
Porc (le)	L'kayon, l'poére	NOM
Porche 'le)	L'porshe	NOM
Portail (le)	On trenafon	NOM
Porte (la)	La pourta	NOM
Porte-manteau (un)	On peurta-mantchio	NOM
Porter	Porto	VERBE
Portillon (le)	On trabishè	NOM
Poste (un)	On poste	NOM
Poste (la)	La pôsta	NOM
Poste de radio (un)	On poste d'rado	NOM

Pot (le...de vin)	L'tara	NOM
Pot (le...à eau)	L'po ta l'ô	NOM
Pot au feu (le)	L'boli	NOM
Potée (la)	La poté	NOM
Poule (une)	Na polaye	NOM
Poulet (un)	On polè	NOM
Poupon (le)	L'poupon	NOM
Pour	Pè	PRÉPOSITION
Pourquoi	Parkè	CONJ, ADVERBE
Pourtant	Portè	ADVERBE
Poussin (le)	L'pizhin	NOM
Pré (le)	L'pro	NOM
Préférer	Préféro	VERBE
Préfet (le)	L'préfè	NOM
Premier (le)	L'premi	NOM
Première (la)	La premiéra	NOM
Premièrement;	premiéramè	ADVERBE
Prendre	Prèdrè	VERBE
Prénom (le)	L'ptchiou-non	NOM
Présenter	Prézèto	VERBE
Presque	Préske	ADVERBE
Prière (la)	La priéra	NOM
Printemps	L'printè, la sortia	NOM
Prix (le)	L'pri	NOM
Profond	Profon	ADJECTIF
Proposer	Propozo	VERBE
Propriétaire (le)	L'propriétére	NOM
Propriétaire (la)	La propriétéra	NOM
Propriété (ma)	Sè min-ne,me téré	NOM
Protéger	Protédjié	VERBE
Public (le) (=les gens)	L'monde	NOM
Public	Pebljik	ADJECTIF
Publique	Pebljka	ADJECTIF
Puer	Fléryé	VERBE
Puis	Poé	ADVERBE
Punition (une)	Na pon'chon	NOM
Pure (eau...)	Prôpre (éga..)	ADJECTIF
Putois (le)	L'peuté, l'putoua	NOM
<b>Q</b>		
Quand	kan	CONJONCTION
Quart (un)	kor (on)	NOM
Quatre	katr	ADJECTIF NUMERAL
Que	kè	CONJONCTION
Quelque	kokè	ADJECTIF INDEFINI
Quelque	kok	ADJECTIF INDEFINI
Quelques-uns	kokzon	PRONOM INDEFINI
Queue (la)	koua (la)	NOM
Qui	ki	PRONOM RELATIF
Qui	koui	PRONOM RELATIF
Quinzaine	kinzéna	NOM
Quitter	kito	VERBE
<b>R</b>		
Rabot (un), raboteuse (la)	La rabteuza	NOM
Racheter	rash'to	VERBE
Raconter	Rakonto	VERBE
Rage (la)	La razhe	NOM
Raide	Réda	ADJECTIF
Raison (la)	La rézon	NOM

Raisnable	Réznoble	ADJECTIF
Ramoner	Ramono	VERBE
Rapidement	Vîte, préstamè	ADVERBE
Rappeler	Rap'lo	VERBE
Rare	Rore	ADJECTIF
Raser	Rozo	VERBE
Rassembler	Rassèblo	VERBE
Réaliser	Réalizo, fore	VERBE
Rebiffer, rebequer (se)	Se r'bifo	VERBE
Recevoir	r'chévrè	VERBE
Réchauffer	Résharfo, résheudo	VERBE
Récit (un)	On réssi, n'istoégra	NOM
Récitation (une)	Na réssitachon	NOM
Réciter	Réssito	VERBE
Récréation (la)	La récréachon	NOM
Reculer	Arkilo, r'kilo, r'kolo	VERBE
Reculé !	Arkouile !	INTERJECTION
Reculons (à)	A r'kolon	LOC. ADVERBIALE
Rédaction (une)	Na rédakchon	NOM
Regarder	Arguéto	VERBE
Regarder	R'guéto	VERBE
Regarder de travers (loucher)	Guinshé, guinié	VERBE
Regarder sous le nez	Nioflo	VERBE
Rein (le...de l'humain)	L'rin	NOM
Rein (le...de l'animal)	L'ronion	NOM
Reins (les)	Lo rè	NOM
Relever	Rol'vo	VERBE
Remblai (un)	On ranblé	NOM
Remettre	Re-b'to	VERBE
Remonter	R'monto	VERBE
Renard (le)	Le r'nor	NOM
Rencontrer	Rèkontro	VERBE
Rendre	Rèdre	VERBE
Renifler	Nieflo	VERBE
Rentrer	Rètro	VERBE
Réparer	Réparo, égo, arèdjié	VERBE
Repas (le)	L'gouto	NOM
Reprendre	R'prèdrè	VERBE
Représenter	R'prézèto	VERBE
Ressembler	R'sèblo	VERBE
Rester	Resto	VERBE
Retenir	Ret'ni	VERBE
Retrouver	R'trovo	VERBE
Réunion (la)	L'rassèblamè	NOM
Réunion (la)	La runion	NOM
Réunir	Rassèblo, runi	VERBE
Revanche (une)	Na r'vèche	NOM
Rêvant (en)	È shonzhè, è révè	PARTI. PRESENT
Rêve (un)	On réve	NOM
Révéler	Révèlo	VERBE
Revenir	Rev'ni	VERBE
Rêver	Révo	VERBE
Révolution (la)	La Révoluchon	NOM
Rhume (un)	Na ron-ma	NOM
Rhume de cerveau (un)	La nofla	NOM
Riche	Reşhe	ADJECTIF
Riche (le)	L'reşhe	NOM
Riche (la)	La resha	NOM
Rien	Riè	PRO.INDEFINI
Rime (la)	La rijn-ma	NOM

Roc (un)	Na groussa p̄iar	NOM
Rocher (le)	L'rotchié, l'rosha	NOM
Roi (le)	L'ré	NOM
Rompre (casser, arracher)	Rontrè	VERBE
Ronchonner	ron-no, rouan-no	VERBE
Il ronchonne	I ron-ne	VERBE
Ronflement (le)	L'ronflamè	NOM
Ronfler	Ronflo	VERBE
Rose (adjectif)	Rouza (féminin)	ADJECTIF
Rose (adjectif)	Rouze (masculin)	ADJECTIF
Rose	La Rôza	PRÉNOM
Rose (la)	La rouza	NOM
Roses (les)	Lè rouze	NOM
Rosé (adjectif)	Rossè	ADJECTIF
Roseau (le)	L'rojô	NOM
Rosée (la)	La rozo	NOM
Rosier (un)	On roujé	NOM
Rosse (une)	Na rôssa	NOM
Rosser	Astiko, sègonié	VERBE
Rossée (une)	Na tripatouya	NOM
Roue (la)	La roua	NOM
Rouet (le)	L'tor	NOM
Rouge	Rozhe	ADJECTIF
Rougir	Rozhèyé	VERBE
Rouille (la)	La rouya	NOM
Rouiller	Rouyo	VERBE
Rouillée	Rouya	ADJECTIF
Rouspéter	Ron-ne	VERBE
Route (la)	La rōta	NOM
Rousse	Rossèta	ADJECTIF
Roux	Rossè	ADJECTIF
Rue (la)	La rua	NOM

Pour le groupe patois : Jean DARDIER et Jean-François REMEC

### Les Recettes de nos grands-mères

*Vous avez certainement quelques recettes transmises par vos mères, grands-mères et arrière-grands-mères.*

*Nous proposons de collecter vos recettes, pour en réaliser un recueil. Il sera publié par nos soins.*

#### Toutes catégories sont acceptées

- Les pains
- Les sauces
- Les entrées
- Les soupes et potages
- Les recettes aux œufs
- Les recettes au fromage
- Les viandes et gibiers
- Les volailles et gibiers
- Les tartes et tourtes
- Les plats de légumes
- Les desserts
- Les confiseries
- Les eaux-de-vie
- Les liqueurs
- Les tisanes
- Les soins



#### Les supports

*Nous acceptons les reproductions de documents manuscrits ou dactylographiés anciens ou contemporains. Les documents doivent faire apparaître vos noms et prénoms et adresse. Ils seront à déposer à la Mairie ou envoyés par mail à : [memoire.patrimoine@gmail.com](mailto:memoire.patrimoine@gmail.com)*

## Actualités de l'association

### *Troc de plantes*

Le troc de plantes entre particuliers s'est déroulé dans la matinée du samedi 13 mai. Cette 4<sup>ème</sup> édition du troc a été marquée par la présence d'installations « Land Art » dans les deux écoles marcherues.



Dans la semaine précédant le troc de plantes, l'artiste plasticienne Nicole Lemen est intervenue à notre demande auprès des élèves marcherues pour animer des ateliers « Land Art ». Ainsi plusieurs classes, du CP au CM2, se sont investies dans la réalisation d'œuvres éphémères construites avec des matériaux naturels dans leur cour d'école.



### *Conférence*

#### *« Paysages et Constructions. Pour une Savoie plus belle »*

Le 19 mai, notre invité, Jean Baud, membre de l'Académie de Savoie, fervent défenseur des paysages et de l'architecture vernaculaire de Savoie a animé la conférence annuelle de l'association.

Le public a été particulièrement attentif à son exposé sur la perception du paysage et l'insertion du bâti au sein d'un territoire, à travers les siècles d'histoire et, pour terminer, avec des exemples les plus récents.



### *Repas des adhérents*

Dans le courant de l'année 2017 et en dehors des réunions de travail, il y a eu deux moments privilégiés entre adhérents de l'association.

Le 14 mai d'abord, dans le cadre verdoyant de la ferme de Jean-Paul Poncet, une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés autour des plats que chacun-e avait pris le soin de préparer et d'apporter. A table, les discussions allaient bon train et le repas fut suivi d'une visite de la collection privée d'outils et d'engins agricoles anciens, de notre hôte.

Ensuite, le 1<sup>er</sup> juillet, les patoisants sont montés au Bourget-en-Huile pour partager un repas au « Chalet du Verney » et passer ensemble un moment de détente, tout en chantant le répertoire de chants savoyards qui leur est cher.



### Forum des associations

Le 2 septembre, à l'occasion du forum des associations communales, le stand « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » recevait chaque visiteur qui venait s'informer, découvrir ou redécouvrir les activités et la large palette d'initiatives proposées par notre association.

### Journées Européennes du Patrimoine

Dix ans déjà que nous organisons les Journées du Patrimoine aux Marches en renouvelant sans cesse les thématiques abordées.

Durant le week-end des 16 et 17 septembre, l'histoire du village a été revisitée à travers les photos de mariage de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Outre l'exposition de la quarantaine de documents collectés auprès de la population, le public (environ 150 personnes ont franchi les portes de la salle St Maurice) a apprécié la synthèse de l'histoire du mariage en France et en Savoie, présentée en 13 panneaux, ainsi que l'étude des actes de l'état-civil (mariages) couvrant la même période.

Le groupe *Généalogie* proposait une aide pour faire sa généalogie.

La visite guidée du bourg historique des Marches continue à attirer beaucoup de monde et, en deux heures, les 87 visiteurs de cette année ont traversé les sept siècles d'histoire de cette « villeneuve fortifiée à l'architecture civile gothique », par le récit et par le témoignage de la pierre et du bâti.

Ailleurs, dès 9h du matin, dans un cadre plus bucolique, une quarantaine de visiteurs, attendait le départ de la visite de « l'herbier du Granier » (culture de plantes aromatiques et médicinales) alors que J.-P. Poncet accueillait la cinquantaine de visiteurs à la ferme autour de sa collection d'outils et de machines agricoles.

Tous, venus d'horizons divers, car le patrimoine n'a pas de frontière : Haute-Savoie, Isère, Savoie : Le-Bourget-du-Lac, Aix -Les-Bains, Chambéry, Chignin, Myans, Challes, Saint-Jeoire, Coise, Francin et bien sur de nombreux Marcherus, découvraient, échangeaient, évoquaient des souvenirs, partageaient sur ces histoires et héritage communs.

Merci à tous les bénévoles pour le travail accompli !

Merci à vous, visiteurs, pour l'intérêt que vous portez au patrimoine culturel local, merci pour vos encouragements !





## APPEL A SOUSCRIPTION PUBLIQUE

« Pour la création, près du monument aux Morts, d'une plaque en l'hommage de nos 27 Marcherus disparus pour notre Patrie de 1792 à 1815

**ILS SONT 27  
NOUS SOMMES 2 700 habitants,  
LA PLAQUE COÛTE 2 800**



Si chaque concitoyen donne un peu, nous arriverons à rendre à nos braves l'éternelle reconnaissance qui leur est due et à leur offrir une juste place au côté des noms de tous ceux dont le sacrifice a coûté à nos familles. »

Le président du Comité local  
G.Garlatti

Pour plus d'informations :  
[ghislain.garlatti@wanadoo.fr](mailto:ghislain.garlatti@wanadoo.fr)

06 88 72 87 77

N°100 Rue Basse de la ville, Le Bourg  
73 800 Les Marches

Le montant des cotisations individuelles pour 2017 est de :

- Membre bienfaiteur : 50 €
- Membre titulaire : 10 €

En complément, vous pouvez aussi vous abonner à la revue nationale trimestrielle pour seulement 5€

**Pour vous, un avantage fiscal :** pour tout versement égal ou supérieur à 10 €, vous recevrez un reçu fiscal. La réduction d'impôt est de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, pour 50 €, le coût réel de la cotisation sera de seulement 17 €.

Grâce à vos dons

**LE SOUVENIR  
FRANÇAIS**

chaque année

**Entretient, rénove et fleurit plus  
de 120 000 tombes**

**Restaure plus de 150 monuments  
Réalise quelque 40 stèles et  
monuments commémoratifs  
en France et à l'Étranger.**

**Organise** des visites de scolaires  
sur les lieux de mémoire.

La dépense ainsi effectuée est de l'ordre  
de **2 600 000 Euros.**

**Aidez notre action  
ADHÉREZ au SOUVENIR FRANÇAIS**